

440 ESPRIT VOLATIL AROMATIQUE.

qu'il ne se sublime en forme concrète. L'opération qui s'exécute au Bain de sable, plus commodément dans une cornue que dans une cucurbite, n'a rien de particulier, & qui mérite de s'y arrêter, après ce que nous avons dit.

L'Esprit de Sel Ammoniac dulcifié, qu'on nomme aussi Esprit vineux de Sel Ammoniac, est beaucoup plus tempéré que l'Esprit de

Sel Ammoniac ordinaire. Il paroît par cette raison qu'on doit le préférer pour l'usage intérieur, lorsque ces sortes de remèdes sont indiqués: on peut aussi le donner en dose un peu plus forte. L'ordinaire est depuis gutt. vj jusqu'à xv ou xx, dans un véhicule convenable: on le fait entrer aussi dans les linimens & les baumes nervins, toniques & discutifs.

ESPRIT VOLATIL FÆTIDE.

Spiritus volatilis fœtidus.

℞. De Sel Alkali fixe. ℥ jss.

Sel Ammoniac. ℥ j.

Assa Fœtida. ℥ iv.

Esprit-de-Vin foible ou Eau-de-Vie. . . M. ℥ vj.

Faites la distillation à un feu modéré, & tirez. . . M. ℥ v.

ESPRIT VOLATIL AROMATIQUE.

Spiritus volatilis Aromaticus.

℞. Huile Essentielle de Citron..... }
 de Noix muscade..... } àà ʒij.

Huile Essentielle de Clouds de Gérofle. ʒss.

Esprit de Sel Ammoniac dulcifié..... M. ℥ ij.

Faites distiller à un feu très-doux.

R E M A R Q U E.

On nomme communément cet Esprit, *Esprit volatil huileux*, & dans le langage vulgaire, *Sel volatil liquide*.

Voyez dans l'exposition les raisons qui ont engagé le Comité à changer le nom de cette Liqueur: on prépare souvent ces Esprits en se servant des Aromats mêmes en substance; mais la pratique le plus en usage actuellement, est d'employer leurs Huiles Essentielles comme on le prescrit. Ce n'est qu'après plusieurs expériences faites sur les Huiles de cette espèce, qu'on a choisi celles qu'on vient de prescrire dans cette formule. (1)

(1) Nous avons cru devoir encore réunir ces deux articles, parce que leur objet est le même. On s'y propose d'unir avec l'Alkali volatil des substances résineuses ou huileuses. Les Alkalis volatils ayant, ainsi que les Alkalis fixes, la propriété de se combiner avec ces sortes de substances, sur-tout avec celles qui sont susceptibles de s'élever dans la distillation; il résulte de cette union un Esprit volatil favorable, ou une matière saline favorable. On peut donc imprégner l'Alkali volatil de la partie huileuse, de telle substance aromatique qu'on jugera convenable, & obtenir par ce moyen différens médicamens, suivant la nature de la substance qu'on aura employée. Nous croyons cependant devoir faire observer qu'en général cette union des Alkalis volatils avec les Huiles aromatiques, est beaucoup plus forte, en même temps plus facile, lorsqu'au lieu de se servir de l'Alkali fixe pour dégager l'Alkali volatil, on emploie l'interméde de la chaux.

On peut unir les substances huileuses avec l'Alkali volatil, de plu-

sieurs manières; c'est-à-dire qu'on peut faire cette union en décomposant d'abord, & dans le même temps, le Sel Ammoniac, dont l'Alkali volatil dégagé rencontre ces substances, les pénètre, & en enlève avec lui les portions les plus ténues; ou bien on fait distiller les substances aromatiques huileuses avec l'Alkali volatil déjà libre & dégagé. Le texte de notre Pharmacopée présente des exemples de l'une & l'autre méthode. Dans le premier procédé qui concerne l'Esprit nommé *Volatil fatide*, on s'y sert avec raison de l'Eau-de-Vie, ce qui revient à peu près à ce qui est prescrit dans le procédé de la Pharmacopée de Paris. (*) La partie aqueuse de l'Eau-de-Vie sert à dissoudre le Sel Alkali fixe, & à procurer la décomposition du Sel Ammoniac, pendant que la partie spiritueuse dissout la portion huileuse, & en facilite l'union avec l'Alkali volatil. Dans le second procédé décrit par notre texte, l'Esprit volatil de Sel Ammoniac dulcifié qu'on emploie, & que nous avons vu n'être que la combinaison de l'Alkali volatil avec l'Esprit.

(*) Voyez pag. 217, *Spiritus volatilis Aromaticus Oleosus*.

de-Vin, agit avec plus d'efficacité, & s'unit plus facilement. C'est en effet un dissolvant d'autant plus convenable, que l'Huile tenue une fois en dissolution par ce menstree, ne l'abandonne point, lorsqu'on y verse de l'eau, ainsi qu'on le voit arriver à une dissolution ordinaire d'une Huile ou d'une résine dans l'Esprit-de-Vin. Nous croyons qu'il est à propos de faire remarquer, que pour la réussite parfaite de l'opération, c'est-à-dire, pour que l'Huile soit entièrement dissoute, il faut préférer un *Esprit de Sel ammoniac dulcifié*, suivant la méthode de Lémery, dont nous avons parlé dans la note précédente; parce que lorsque cet Esprit contient du Phlegme surabondant, ce Phlegme est un obstacle à la dissolution complète des substances huileuses. La Pharmacopée que nous traduisons, ainsi que quelques autres, prescrivent d'employer des Huiles essentielles en nature, au lieu des substances aromatiques qui les contiennent. Il arrive cependant assez souvent que la totalité des Huiles ne peut se combiner avec l'Esprit, & monte séparée du reste de la Liqueur. On est obligé dans ces cas de répéter cette distillation plusieurs fois pour enlever l'excédent de l'Huile; il est d'ailleurs fort difficile de n'en mettre que la juste proportion qui peut être dissoute; parcequ'on sait que le plus ou le moins de dissolubilité des Huiles essentielles dans l'Esprit volatil dulcifié, ou même dans l'Esprit-de-Vin pur, varie suivant les circonstances, le temps,

la saison & leur ancienneté. En se servant au contraire des substances aromatiques sèches, on n'enlève que la partie que l'Esprit peut tenir en dissolution. Ainsi par ce moyen on peut obtenir une liqueur homogène dès la première distillation, & on diminue considérablement la dépense.

À l'égard du manuel de ces deux opérations, nous croyons inutile de nous y arrêter, après tout ce que nous avons dit jusqu'à présent sur cet objet. On se sert d'une cucurbitte de verre avec son chapeau, & encore plus commodément d'une cornue: on concasse dans le premier procédé, l'*Assa fetida*, ou les autres substances de cette espèce; on pulvérise les Sels, on verse l'Eau-de-Vie, on brouille le tout ensemble avec une spatule, on lute le récipient avec la vessie mouillée, & on met le tout au bain de sable qu'on entretient dans une chaleur modérée qui suffit pour cette opération. On se comporte à peu près de même pour le second procédé, on mêle les Huiles essentielles avec l'*Esprit volatil dulcifié*: lorsqu'on emploie des substances aromatiques sèches, au lieu des huiles mêmes, il est bon de laisser ces substances concassées dans l'Esprit en digestion pendant quelques jours; on les met ensuite en distillation à une chaleur douce; celle du bain marie paroît suffire. On peut même, lorsqu'on emploie l'*Esprit de Sel ammoniac dulcifié*, obtenir un Esprit huileux aromatique sans distillation; il suffit de faire dissoudre une certaine quan-

tité d'Huiles essentielles dans cet Esprit, en les mettant en digestion quelque temps, dans un matras qu'on place sur un bain de sable qu'on entretient dans une chaleur très-douce. Lorsqu'on remarquera qu'il ne se dissout plus d'Huile, on filtrera la liqueur, pour séparer l'excédent de l'Huile, s'il y en a. On peut, par ce moyen simple, exécuter plusieurs dissolutions d'Huiles essentielles qu'on variera suivant l'intention qu'on peut avoir; c'est ainsi qu'on prépare l'*Esprit volatil de Sel ammoniac anisé*, en se servant de l'Huile essentielle d'Anis; & lorsqu'on a employé un *Esprit de Sel ammoniac dulcifié*, tel que celui dont nous avons parlé, le mélange est aussi parfait que si on avoit procédé par la distillation. On trouve dans la plupart des Dispensaires, sur-tout dans ceux qui ont été faits il y a environ trente ou quarante ans, un assez grand nombre de médicamens sous les titres d'*Esprits, de Sels volatils aromatiques huileux*; &c. suivant la forme liquide ou concrète sous laquelle on les obtient. Quelques-uns de ces remèdes ont joui de la plus grande réputation, ainsi que nous l'avons déjà remarqué; & c'est le sort ordinaire des compositions de cette espèce, tandis que les remèdes simples & toujours les plus efficaces, sont oubliés, & sont souvent mépriser le Médecin qui est assez sage pour les employer: au reste toutes ces différentes préparations ont

toujours pour base l'Alkali volatil urinaire uni à des Huiles aromatiques qu'on a seulement variées, suivant les idées de ceux qui les premiers les ont mises en usage; & c'est la seule différence réelle qu'on peut mettre entre ces sortes de remèdes: car nous regardons comme très-peu important d'employer un Alkali volatil tiré de telle ou telle substance par les raisons que nous avons déjà exposées. Il pourroit donc paroître superflu de nous étendre sur ces différentes compositions, puisque le manuel ne diffère que très-peu de celui que nous avons donné dans les derniers articles qui nous ont occupés à la fin de ce Chapitre: mais comme nous nous sommes proposés de rapporter dans cet Ouvrage les préparations qui sont en usage, ou qui ont eu quelque célébrité, nous allons parcourir les principaux remèdes du genre des volatils alkalis huileux.

Dans le premier procédé que donnent nos Auteurs, on s'est aperçu que dans le même temps on se proposoit de décomposer le Sel ammoniac, & d'obtenir la partie volatile de l'*Assa Fetida*. Lémery a donné un exemple d'un procédé à peu près semblable, (*) & il a donné avec raison à l'*Esprit* qu'il obtient, le nom d'*Esprit volatil huileux aromatique*, puisqu'il y fait entrer les substances les plus chargées d'Huile essentielle. Nous donnons ce procédé tel que l'Auteur le rapporte, parcequ'il nous a paru

(*) Cours de Chymie, nouv. édit. pag. 316.

un des plus exacts, & qu'il peut servir de modèle pour en obtenir de pareils, quelques substances aromatiques qu'on emploie.

℥ Cannelle.
 Macis.
 Clous de Gérofle.
 Ecorces jaunes d'Orange amère.
 . . . de Citron. } $\bar{a} \bar{a} \bar{z} \beta^*$

Concassez bien toutes ces substances, & ajoutez-y,

Sel ammoniac en poudre.
 Sel de Tartre. } $\bar{a} \bar{a} \bar{z} \text{iv.}$

Mêlez bien le tout, & mettez ce mélange dans une cucurbitte de verre : versez par-dessus,

Eau de Fleurs d'Orange.
 Esprit-de-Vin. } $\bar{a} \bar{a} \bar{z} \text{iv.}$

Laissez le tout en digestion sans feu pendant quelques jours, ayant soin de boucher le vase, & de remuer le mélange de temps en temps; ajustez ensuite le chapiteau sur la cucurbitte; adaptez-y un récipient, & distillez au B. S. à un petit feu, jusqu'à ce qu'il ne monte plus rien. (**)

Dans ce procédé on ajoute au-

tant d'eau que d'Esprit-de-Vin; ce qui pourroit faire penser que par les raisons que nous avons dites précédemment, ce seroit un obstacle à l'union de l'Esprit-de-Vin avec l'Alkali volatil: mais si on fait attention que cette eau s'unit d'abord fortement avec l'Alkali fixe, & facilite par ce moyen la décomposition du Sel ammoniac, on verra que l'Esprit-de-Vin reste seul, & se trouve par conséquent en état de se combiner avec l'Alkali volatil, & d'enlever en même temps la partie huileuse des aromats. Il est vrai que si on pouvoit fortement cette distillation, sur la fin le Phlegme monteroit chargé de beaucoup d'Alkali volatil, qui est encore imprégné de plusieurs parties huileuses que le Sel volatil a enlevées; mais en se mêlant avec ce qui a distillé en premier lieu, il n'est pas capable de faire lâcher prise à l'Huile tenue en dissolution par cet Esprit, puisque la combinaison se trouve exacte, & que nous avons dit que dans cet état l'eau n'est pas capable d'en opérer la séparation. Il monte dans le commencement de cette distillation un peu de Sel volatil qui se sublime, mais qui bientôt après se dissout par le Phlegme qui survient. Au reste, si on s'apercevoit qu'il y en eût qui ne fût pas dissout, il faudroit redistiller le tout,

(*) Poids marchand.

(**) L'Esprit volatil aromatique huileux, de la Pharmacopée de Paris, est à peu près le même: on y ajoute seulement la Vanille qui peut rendre l'Esprit plus agréable; les doses des aromats sont aussi un peu différentes: enfin on y substitue l'Eau de Cannelle simple à l'Eau de Fleur d'Orange que prescrit Lémery, Voyez Codex Medicamentarius Parisiens. ann. 1758, pag. 217.

& cette portion d'Alkali volatil s'uniroit alors entièrement avec la liqueur.

Une des compositions du genre de celles qui nous occupent, qui a joui pendant long-temps de la plus grande célébrité, quoiqu'elle diffère très-peu des premières, est celle qu'on connoît sous le nom de *Gouttes Céphaliques*, ou simplement de *Gouttes d'Angleterre*. On sait qu'elle fut mise d'abord en vogue dans ce Royaume vers le milieu du dernier siècle, par un Chymiste nommé *Goddard* qui en cachoit avec soin la préparation. On en publia d'abord des effets singuliers, & qui frappèrent si fort *Charles II* qui régnoit alors, & qui étoit fort avide des merveilles de cette espèce, qu'il offrit une somme très considérable à ce Chymiste, s'il vouloit lui révéler le secret de son procédé. *Goddard*, après avoir refusé de communiquer son secret, accepta enfin les offres qu'on lui faisoit; mais il exigea en même-temps du Roi qu'il ne révéleroit à personne le mystère prétendu de cette opération: il l'engagea même de l'exécuter seul, & sans témoins. Il n'en falloit pas davantage pour accréditer cette Liqueur, dont la réputation passa bientôt la Mer, & s'étendit dans presque tous les Pays de l'Europe. Les Artistes cherchèrent pendant long-temps à composer ces Gouttes, dont le prix considérable & l'enthousiasme qui les faisoit ache-

ter, étoient un motif suffisant pour les exciter au travail; mais ce fut en vain, quoiqu'on puisse croire avec vraisemblance, que l'odeur qui indiquoit assez un *Esprit volatil urineux* uni à une Huile essentielle, eût conduit quelques Artistes à les imiter: on objectoit toujours que ce n'étoit pas la même liqueur, & qu'on ignoroit la substance dont elle étoit tirée; ces raisons alléguées avec confiance par ceux qui étoient intéressés à débiter cette Liqueur, comme un secret inconnu, persuadoient la multitude, & ce qu'on appelloit *Gouttes véritables d'Angleterre*, augmentoit même de prix. Enfin le célèbre *Tournefort* ayant été faire un voyage en Angleterre sur la fin du dernier siècle, *Lister*, Médecin de cette Ville & de la Société Royale, lui apprit que ces fameuses Gouttes n'étoient qu'un Esprit volatil tiré de la Soie crue, & rectifié, qu'on unissoit avec l'Huile essentielle de Cannelle. (*) *Lister* étoit bien instruit de ce procédé, étant fils d'un Médecin de *Charles II*, & attaché lui-même à la Cour d'Angleterre. *Tournefort* communiqua ce secret; mais en homme instruit & de bonne foi, il convient qu'elles n'ont rien de préférable aux préparations de la Corne de Cerf, du Sel Ammoniac, &c. (**) Au reste il ne fait qu'indiquer le procédé, en disant simplement, comme nous venons de le rapporter,

(*) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1700, pag. 71 & suiv.

(**) *Ibid.* Pag. 73.

Seconde Partie.

H h h

que c'est l'Esprit volatil de Soie crue rectifié, avec l'Huile de Cannelle, ou quelqu'autre Huile essentielle: il n'entra dans aucun autre détail; mais ce qu'il avoit dit suffisoit pour mettre les Artistes sur la voie, & leur apprendre que c'étoit un *Esprit volatil aromatique huileux*, qui ne différoit de l'ordinaire que parcequ'il se trouvoit chargé d'une portion d'Huile fœtide qui reste toujours unie à l'Alkali volatil tiré de la Soie ou de toute autre substance animale, à moins qu'il n'ait été rectifié plusieurs fois avec l'Esprit-de-Vin. On a inséré depuis ces Gouttes dans plusieurs Dispensaires; mais au lieu de l'Huile de Cannelle essentielle, on s'est servi presque toujours de l'Huile de Lavande. Telle est la formule (*) des *Gouttes Céphaliques d'Angleterre*.

℥ Esprit volatil de Soie crue, chargé de son Sel volatil. (**). ℥iv.
Huile essentielle de Lavande. ℥j.
Esprit-de-Vin rectifié. ℥ss.

Laissez le tout en digestion. Faites ensuite distiller à une chaleur douce, telle que celle du B. M. jusqu'à ce que l'Huile paroisse. Nous croyons que dans cette formule, la quantité de l'Alkali volatil est beaucoup trop grande, proportionnellement à celle de l'Esprit-de-Vin, dont la dose est trop petite pour opérer

la dissolution entière de l'Huile. Cette dernière ne peut donc s'opérer que par le moyen de l'Alkali volatil seul, puisque cette petite quantité d'Esprit-de-Vin trouvant le Phlegme en abondance, s'y unit, & ne peut plus par ce moyen se combiner avec l'Huile. Nous remarquerons en même-temps que l'Huile fœtide qui accompagne le Sel volatil de la Soie, paroît altérer tellement l'activité de ce dernier, qu'il n'est guères en état de dissoudre par lui-même l'Huile essentielle.

C'est par cette raison que plusieurs Apothicaires instruits, en suivant les doses dont nous venons de parler, substituent au Sel volatil de la Soie, un bon Sel volatil retiré du Sel Ammoniac, lequel étant pur, est plus en état d'opérer la combinaison que cet Alkali volatil empyreumatique. Mais lorsqu'on veut se servir de l'Esprit volatil tiré de la Soie, nous pensons que les proportions suivantes sont à préférer, & qu'il n'est pas nécessaire de distiller le mélange.

℥ Esprit & Sel volatil de Soie crue. ℥j.
Huile essentielle de Lavande, ou de telle autre substance aromatique qu'on jugera convenable. ℥j.
Esprit-de-Vin rectifié. ℥ss.

Mettez le tout dans un matras que vous poserez sur un Bain de

(*) Voyez les Pharmacopées de Paris, de Wirtemberg, de Berlin.

(**) La manière d'obtenir cet Esprit volatil, est la même que la distillation de la Corne de Cef. Nous croyons l'avoir déjà dit à la fin de cet article.

fabile médiocrement chaud, & l'y laissez jusqu'à ce que l'Huile soit dissoute; filtrez alors la Liqueur qui sera d'une couleur rougeâtre; elle sera en même-temps volatile savoneuse. Vous la conserverez dans un flacon bien bouché. Par cette manipulation, l'Esprit-de-Vin s'unit en même-temps avec l'Huile & avec l'Alkali volatil.

Quoique dès l'année 1700, comme on vient de le voir, Tournefort eût publié le secret des *Gouttes Céphaliques d'Angleterre*, plusieurs Artistes continuèrent à débiter, sous ce nom, des Liqueurs qui en différoient en plusieurs points, & qui ne leur ressembloient que par les Sels volatils qu'elles contenoient. M. Baron, dans ses Notes sur la Chymie de Lémery, (*) s'étonne avec raison, que cet Auteur qui étoit de l'Académie des Sciences, & très à portée de connoître le Mémoire de Tournefort, ait toujours continué, même dans l'édition de son Livre qui parut en 1713, de son vivant, à donner pour *Gouttes d'Angleterre*, une dissolution d'Opium dans l'Esprit-de-Vin, à laquelle on ajoute l'Esprit de crâne humain. A peu près dans le même temps (1711) un nommé Chambon, Médecin-Chymiste Provençal, & dont il est beaucoup parlé

dans les Lettres de M.^{ca} de Grignan & de Coulanges (**) qui le prônoient & le protégeoient, surtout la première qui mourut entre ses mains de la petite vérole: ce Chambon, disons-nous, dans un Livre assez singulier qu'il intitula: *Principes de Physique rapportés à la Médecine pratique*, donna aussi un procédé des *Gouttes d'Angleterre*, lequel (***) outre l'Opium adopté par Lémery, & les Sels volatils tirés du sang & du crâne humains, contient encore l'écorce de Saxifrage, la racine d'Assarum, & le bois d'Aloès, le tout mis en digestion dans l'Esprit-de-Vin rectifié, & mis ensuite en distillation, lorsqu'on veut avoir ces Gouttes blanches. On voit combien ces deux Liqueurs, sur-tout la dernière, différent des véritables Gouttes d'Angleterre; l'Opium sur-tout y paroît assez déplacé. En 1713 (****) un Apothicaire du Roi qu'on nommoit Biet, prétendit avoir appris d'un neveu de Goddar, qu'il nomme *Godald*, la véritable composition de ces fameuses Gouttes, & publia en conséquence un procédé par lequel on obtient un simple Esprit volatil Alkalin, & chargé de beaucoup de Sel de même nature: il n'y fait entrer ni Huile essentielle, ni Esprit-de-Vin, & dans ce dernier point il est conforme au rap-

(*) Pag. 871, note (a).

(**) Voyez le Recueil des Lettres choisies pour servir de suite aux Lettres de Madame de Sevigné.

(***) Page 249.

(****) Voyez Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts. 1714, Août.

port de M. de Tournefort qui ne parle point non plus de cet Esprit. Mais le procédé de Biet est chargé très-inutilement de plusieurs substances animales, (telles que le crâne humain, dont la proportion est presque double des autres, les vipères sèches, la corne de cerf & l'yvoire) puisqu'une seule suffit.

Plusieurs années après la découverte des *Gouttes d'Angleterre*, que Tournefort avoit publiée, on imagina de composer une Liqueur volatile Alkaline huileuse, en tirant le Sel volatil d'autres Insectes que les Vers à Soie, & il faut convenir que pour des Chymistes instruits, & qui savent que les substances animales, à l'exception d'un très-petit nombre, donnent les mêmes principes, cette idée n'avoit rien de singulier, & ne méritoit pas le nom de découverte. Quoi qu'il en soit, M. Bon, premier Président de la Cour des Aides de Montpellier, après avoir tenté de rendre utile le travail des Araignées, ces Insectes incommodes & dégoutans, en faisant filer l'espèce de Soie qui leur sert à ourdir leurs toiles, (*) les soumit à la distillation, & en obtint un Esprit chargé de Sel volatil urineux qu'il mêla avec des essences. Il composa par ce moyen une Liqueur semblable aux *Gouttes* qui venoient d'Angleterre, & par une raison analogue il la nomma *Gouttes de Montpellier*.(**) Pour avoir ces *Gouttes*, on prend les coques

des Araignées, & même les toiles, quoique suivant l'observation de M. Bon, ces dernières contiennent une moindre quantité de Sel volatil; on tire de ces substances, par la distillation ordinaire, l'Esprit & le Sel qui se trouvent dissous par le premier. On filtre la liqueur, & on la rectifie. On prend ensuite cet Esprit saturé de Sel, on le mêle avec différentes Huiles essentielles, telles que celles de Cannelle, de Gérosfle, de Génivière, &c. suivant l'intention, & peut-être le préjugé de l'Artiste. La proportion est de gutt. xxiv. sur ℥j. d'Esprit; on met le tout dans un vaisseau de rencontre, & on le fait digérer & circuler à la chaleur du Bain de sable pendant quelques jours. M. Bon, au lieu des Huiles dont nous venons de parler, associe quelquefois à l'Esprit volatil, le Laudanum & l'Essence de Castor, & dans ce cas il nomme ses *Gouttes Anodines*.

Dans le nombre des compositions de cette espèce, on peut mettre encore une Liqueur que plusieurs Auteurs Allemands, partisans zélés, pour la plupart, des remèdes volatils, ont loué comme un puissant sudorifique, dont ils ont par cette raison recommandé l'usage dans les fièvres continues, & principalement dans les exanthémateuses dans lesquelles il n'est que trop commun d'abuser des remèdes chauds, qu'on croit toujours pousser au-dehors le pré-

(*) *Mémoires de la Société Royale des Sciences de Montpellier*. Lyon, 1766, pag. 123 & suiv.

(**) *Ibid.* pag. 137 & suiv. Ce Mémoire est de 1710.

tendu venin. La composition dont nous voulons parler, est l'Esprit Bézoardique volatil de Buffius. Buffius étoit un des premiers Médecins de la Cour de Saxe, & Hoffiman, qui n'étoit pas toujours à l'abri des préventions nationales, fait un grand éloge de cette Liqueur. (*) C'est un Esprit volatil tiré suivant les Ephémérides d'Allemagne, (**) du pied d'Elan & de la Corne de Cerf; ou suivant Hoffiman, de l'Yvoire, ce qui revient à peu près au même. On y joint des Huiles essentielles, ou des substances aromatiques qui les contiennent. Nous joignons ici en note ces deux formules. (***) On verra que dans celle d'Hoffiman, outre l'Esprit d'Yvoire, on en tire

encore un semblable du Sel Ammoniac par le moyen des cendres gravelées : double emploi assez inutile.

Il seroit superflu de s'étendre davantage sur les Liqueurs du genre dont nous venons de parler; elles sont toutes formées sur le même modèle & les mêmes principes. Le Charlatanisme ou l'ignorance, souvent les deux ensemble, n'y causent que des changemens de peu d'importance. Nous avons eu occasion de le faire remarquer plusieurs fois dans cet article. Quelquefois pour dérouter le Public, on a changé les noms, & on en a donné qui étoient totalement opposés. Tel est celui que donnoit il y a quelques années, un Méde-

(*) *Observat. Physico-Chym. Oper. tom. 4, Observat. 28, pag. 511 & suiv.*

(**) *Miscellanea Curiosa sive Ephemerides, Med. Physf. German. an. 1694.*

(***) *Formule des Ephémérides, loc. cit. pag. 244.*

℥	Esprit de Corne d'Elan & de Corne de Cerf.....	āā	℥ j.
	Esprit de baies de Genièvre.....		℥ ij.
	Huile distillée de Succin blanc.....		℥ j.
	Sel volatil de Corne de Cerf.....		āā
	Succin blanc.....		℥ ℥.

Faites-les distiller.

Formule d'Hoffman, loc. cit.

℥	Esprit d'Yvoire saturé de son Sel volatil & de son Huile subtile.....	℥ ij.
	Sel Ammoniac.....	℥ iv.
	Cendres gravelées dissoutes dans l'eau.....	℥ xij.
	Huile de Cèdre ou de Genièvre.....	℥ ℥.
	Succin pulvérisé.....	℥ ℥.
	Esprit-de-Vin rectifié.....	℥ j ℥.

Distillez au B. S.

On peut, au lieu des Aromats, employer, ou le Baume du Pérou, ou les Ecorces de Citron, d'Orange, les baies de Genièvre, &c. Hoffiman ajoute qu'on peut précipiter au moyen de quelques Gouttes d'Huile de Vitriol, le Sel contenu dans l'Esprit. Si on mêle une partie d'Esprit de Nitre sur trois parties de cet Esprit, il se fait peu d'ébullition; mais toute l'acidité est détruite sans qu'il se fasse aucun précipité.

cin Suisse à une Liqueur qu'il dé-
bitoit, & qu'il appelloit *Liqueur*
glaciale; dans le temps que ce n'é-
toit qu'un Esprit urineux mêlé
avec une certaine quantité d'Es-
prit-de-Vin & de substances aro-
matiques dont nous n'avons pu
déterminer exactement la nature,
à cause de la petite quantité de
cette Liqueur que nous avons eue;
mais nous nous sommes assurés
par tous les moyens connus, in-
dépendamment de l'odeur & de
la saveur, du principal caractère
de cette Liqueur, qu'on pourroit
nommer à plus juste titre, incen-
diaire que *Glaciale*. Nous finirons
l'article des *Esprits volatils Aro-*
matiques huileux, en parlant d'une
Liqueur de cette espèce, qui a
été & est encore fort à la mode.
Cet Esprit volatil huileux est con-
nu vulgairement sous le nom
d'*Eau de Luce*: on prétend qu'il
a pris cette dénomination d'un
Artiste Flamand, qui le premier
l'a composé & débité. On fait, &
il paroît même qu'on ne l'a pas
ignoré dès les premiers temps
qu'elle parut, que c'est un Esprit
volatil urineux, mêlé avec l'Huile
essentielle de Succin; mais la cou-
leur blanche laiteuse, la consistance
épaisse qu'on demande dans cette
Liqueur, la durée de cette couleur
& de cette consistance qui ne doi-
vent pas varier; toutes ces circonf-
tances ont exercé long-temps les
Artistes qui ont voulu les remplir,
par la difficulté qu'on trouve à unir
ainsi l'Esprit urineux avec l'essence

de Succin, au point d'avoir les ca-
ractères que nous venons d'annon-
cer, sans qu'un long espace de
temps y apporte aucun change-
ment. Il est en effet assez facile de
mêler ces substances ensemble, &
de leur donner d'abord le blanc
laiteux qu'on exige, pour ce qu'on
nomme la perfection de l'*Eau de*
Luce; mais au bout de quelques
jours, la liqueur s'éclaircit, de-
vient même presque transparente,
l'Huile essentielle vient nager à
la surface, & le mélange perd pres-
que toujours alors une partie de
la force & de son énergie. Nous
n'entrerons point dans le détail
des procédés qui ont été proposés,
pour composer cette Liqueur. On
en trouve un assez grand nombre
dans le *Journal de Médecine*. (*)
Nous croyons même inutile de
donner l'œtiologie de cette com-
position. Nous nous contenterons
d'exposer exactement le procédé
qui nous réussit constamment de-
puis plus de dix ans que nous nous
en servons, & par le moyen du-
quel nous obtenons une *Eau de*
Luce qui a toutes les qualités que
l'on demande, & qui les conserve
pendant plusieurs années, sans au-
cune altération. Nous avons com-
munié ce procédé depuis long-
temps à MM. Macquer & Baumé,
en leur faisant voir l'*Eau de Luce*
que nous avons faite; ils en ont
même parlé dans les Cours publics
qu'ils ont fait avec une célébrité
si bien méritée, & dont ceux qui
aiment la Chymie, n'ont vu l'in-

(*) Voyez les années 1756 & 1757, tom. 4, 5 & 6,

terruption qu'avec regret. Plusieurs Artistes réussissent en substituant ou joignant des Baumes ou d'autres substances aromatiques à l'Huile essentielle de Succin; nous n'employons que les substances ordinaires qu'on fait devoir former cette Liqueur, c'est-à-dire, l'Alkali volatil & l'Huile de Succin: le seul moyen d'union est une addition d'une petite quantité de Savon; mais il faut avoir attention, 1°. d'employer un Esprit volatil de Sel Ammoniac tiré par la Chaux, le plus fort & le plus pénétrant qu'il soit possible d'obtenir: il y a encore une autre observation dont nous parlerons dans un instant. 2°. Il faut aussi que l'Huile de Succin soit parfaitement rectifiée, & même jusqu'à blancheur.

Procédé pour obtenir l'Esprit volatil huileux succiné, nommé vulgairement, Eau de Luce, ou Lusse.

℥ Esprit-de-Vin rectifié... ℥ iv. (*)
Savon blanc.....gr. x.

Faites dissoudre le Savon dans l'Esprit-de-Vin à froid, filtrez la dissolution par le papier, faites ensuite dissoudre dans cet Esprit-de-Vin qu'on peut nommer *Saponacé*.

Huile de Succin bien rectifiée... ℥ ij.

Cette dissolution s'opère très-aisément, sans qu'il soit nécessaire

d'employer le secours de la chaleur; il n'est pas même ordinairement nécessaire de filtrer cette dissolution, à moins qu'elle ne parût fort trouble. Sa couleur doit être *lympide & légèrement citronnée*: cette couleur citronnée est plutôt due au Savon, qu'à l'Huile de Succin. On peut préparer une plus grande quantité de cet Esprit-de-Vin succiné; on le garde pour s'en servir à former l'*Eau de Luce* sur le champ, de la façon suivante. On remplit environ la cinquième partie d'un flacon de crystal de la précédente dissolution succinée; on verse peu à peu par-dessus, & jusqu'à ce que le flacon se trouve rempli, de l'Esprit volatil de Sel Ammoniac fait par la Chaux; on bouche le flacon, & on agite le tout, qui devient presque tout de suite d'un blanc laiteux & opaque. On doit conserver cette Liqueur dans un flacon bien bouché, ainsi que toutes les Liqueurs de cette espèce. Pour éprouver l'*Eau de Luce*, on tire seulement le bouchon; on le laisse un moment à l'air pour laisser évaporer l'odeur d'Alkali volatil; on le porte ensuite au nez, & on ne doit sentir alors que l'Huile de Succin, dont l'odeur est aisée à distinguer quand on est un peu exercé. C'est un moyen de connoître si on n'a point mêlé d'autres substances, telles que les Baumes. Nous avons dit il y a un instant, que nous avons encore une observation à faire sur l'Esprit de Sel volatil de

(*) Poids marchand, la ℥ étant de ℥ xvj.

Sel Ammoniac tiré par la Chaux. Cette observation que nous devons à M. Baumé, est d'autant plus importante, que lorsqu'on la néglige, on risque de manquer l'opération, même en employant l'Esprit urineux le plus fort & le plus pénétrant. Il faut donc pour la perfection de notre Liqueur, & son entière mixtion, que le Sel Ammoniac qu'on a soumis à la distillation avec l'interméde de la Chaux, ne soit pas purifié; mais tel qu'il vient du Levant, & qu'on le vend dans le commerce, c'est-à-dire, rempli encore de la suie qui le rend sale & noirâtre: on doit même choisir les morceaux qui contiennent le plus de cette espèce de suie; car ce sont ceux qui sont les plus propres à fournir l'Esprit volatil convenable pour former l'Eau de Luce. Ne peut-on pas conjecturer que la partie huileuse contenue dans cette Suie animale, passe en grande partie dans la distillation, quoique la Chaux, comme nous l'avons vu, soit un des intermédes des plus convenables pour retenir les parties grasses, mais peut-être trop subtiles dans cette occasion, pour ne pas échapper à l'action de cette substance? L'Esprit volatil qui se trouve chargé de cette partie huileuse, ne devient-il pas en même temps plus capable de se combiner avec les molécules de l'Huile de Succin? Nous avons aussi obtenu une espèce d'Eau de Luce,

en combinant l'Esprit volatil urineux avec la teinture de Succin préparée suivant la méthode d'Hoffman, (*) & dont l'odeur est assez suave. La Liqueur acquiert par ce moyen une odeur plus agréable; mais elle n'a pas l'épaisseur laiteuse qu'on exige communément dans l'Eau de Luce, elle ne prend qu'une couleur trouble d'opale: nous la préférons cependant pour l'usage; & il faut convenir que les caractères que l'on demande dans l'Eau de Luce, & que nous sommes parvenus à lui donner par notre procédé, tiennent peut-être un peu plus de la mode & de la fantaisie, que de la réalité. Nous croyons par cette raison, que toutes les fois qu'on pourra avoir besoin d'un médicament qui contienne en même temps les propriétés des substances urineuses & celles du Succin, il suffira de les unir de la manière qu'on fait être en usage pour obtenir les Esprits volatils huileux. Ainsi le procédé du Dispensaire de Berlin, (**) en donnant un Esprit de Sel ammoniac succiné, qu'on prépare en mêlant $\frac{z}{\beta}$ d'Huile rectifiée de Succin avec lb j. d'Esprit de Sel Ammoniac vineux ou dulcifié, mélange qu'on distille ensuite, nous paroît remplir à peu près les mêmes vues, quoique nous croyons que cet Esprit contient moins d'Huile de Succin que notre Eau de Luce.

Il nous reste à parler des unions

(*) Nous la donnerons dans la suite de cet Ouvrage.

(**) Page 184.

des Huiles Aromatiques aux Alkalis volatils, sous une forme concrète. Ces Sels sont connus sous le nom de *Sels volatils Aromatiques huileux*, & ne diffèrent des *Esprits volatils huileux*, que par leur forme. On peut faire cette opération de deux manières, ainsi que nous l'avons dit en parlant de ces derniers; ou l'on met les substances dont on veut que l'Alkali volatil se charge avec le Sel Ammoniac & le Sel Alkali fixe qui doit le décomposer; ou l'on expose une ou plusieurs Huiles essentielles en distillation avec le Sel volatil qui s'unit & se sublime avec une portion de l'Huile. Pour exécuter le premier procédé,

℥ Cannelle, Macis, Giroflées, écorces d'Orange & de Citron. à à ℥ss.
Sel volatil bien sec & blanc. ℥ij.

Mélez les substances aromatiques concassées avec le Sel; mettez le tout dans une cucurbite de verre que vous placerez sur un Bain de sable: arrosez bien ce mélange avec Esprit-de-Vin rectifié ℥j. couvrez la cucurbite de son chapiteau, & adaptez-y un récipient: luttez les jointures avec de la vessie mouillée, & laissez le tout en digestion pendant plusieurs jours. Donnez ensuite un très-petit feu. Il s'éleva un Sel volatil aromatique qui se sublimera dans le chapiteau, pendant que l'Esprit-de-Vin qui sera chargé d'un peu

de Sel volatil aromatique, passera dans le récipient. Lorsqu'il ne montera plus rien, vous déluterez les vaisseaux, & retirerez le Sel volatil que vous mettrez tout de suite dans un flacon que vous aurez soin de boucher très-exactement. Si au lieu de se servir des substances aromatiques, on emploie des Huiles essentielles pures, on commence par mettre le Sel volatil dans la cucurbite, on l'imbibé avec l'Huile essentielle, & on procède à la distillation. Nous allons en donner un exemple tiré du Dispensaire de Paris.

Sel volatil Aromatique,

nommé aussi quelquefois,

Sel volatil d'Angleterre,

℥ Sel volatil bien blanc. . . ℥ij.
Huile essentielle de Lavande, d'Anis, ou d'une autre substance aromatique. . . . ℥j.

Mettez le tout dans une cucurbite garnie de son chapiteau, & procédez à la distillation au Bain de sable.

Nous remarquerons au sujet de cette opération, que pour faciliter la parfaite union du Sel volatil & de l'Huile essentielle, le concours de l'Esprit-de-Vin nous paroît nécessaire, parceque suivant la remarque de M. Macquer, (*) il sert de moyen d'union entre l'Alkali volatil & l'Huile; il faut par con-

(*) Elémens de Chymie-Pratique, tom. 2, pag. 165.
Seconde Partie.

féquent que le Sel volatil ait été distillé avec l'Esprit-de-Vin, sinon il faut en ajouter dans cette dernière opération. Ce n'est pas cependant, suivant ce qu'observe encore M. Macquer, qu'on ne pût absolument unir ces deux substances, sans le concours de l'Esprit-de-Vin; mais on seroit obligé de répéter l'opération plusieurs fois. On ne doit mettre qu'une très-petite quantité d'Esprit-de-Vin, par exemple, ℥ss. ou ℥vj. dans les proportions que nous venons de donner: si on en mettoit trop, on parviendroit, en réitérant la sublimation, à réduire le tout en Liqueur, parceque l'Esprit-de-Vin dissoudroit le Sel peu à peu, & on obtiendrait un *Esprit volatil huileux Aromatique*, au lieu d'un Sel concret.

Les Sels & les Esprits volatils urineux, associés aux substances odorantes huileuses, paroissent avoir une moindre acrimonie que dans leur état ordinaire, où l'urineux est pour ainsi dire à nud, & ils peuvent, dans ces cas, être regardés comme des composés savonneux, dont l'acreté est éteinte en partie par l'Huile, quoique d'une manière bien différente & bien plus imparfaite que dans les Savons ordinaires. Mais en même temps que les Huiles Aromatiques sont capables par leurs parties purement onctueuses, de les adoucir, les molécules actives & pénétrantes qu'elles contiennent, rendent le nouveau composé plus chaud & même plus stimulant; ainsi les remarques générales que

nous avons déjà faites sur l'usage des substances volatiles alkalines, doivent s'appliquer à ces mêmes substances alliées à d'autres Aromatiques & chaudes. On a cherché en combinant les Alkalis volatils avec les substances aromatiques, à combattre certaines espèces de maladies, & on a espéré d'obtenir par ce mélange un médicament doué éminemment des vertus qu'on desiroit. C'est ainsi qu'on a mêlé l'Alkali volatil avec des substances fétides regardées comme anti-hystériques, avec d'autres nommées carminatives, anti-spasmodiques, &c. mais en supposant même la réalité de toutes ces vertus, lorsqu'on fait attention à la petite quantité de ces substances qui s'allie réellement à l'Alkali volatil, n'est-on pas porté à croire que c'est à ce dernier qu'on doit attribuer les principaux effets qu'on a pu avoir observé, de l'usage de ces remèdes? Nous avons déjà annoncé que les Alkalis volatils fournissoient un des secours des plus assurés contre les accidens funestes que cause la morsure de plusieurs animaux venimeux, & sur-tout de la Vipère; mais nous nous sommes réservés à en parler plus en détail lorsque nous traiterons des *Alkalis volatils Aromatiques huileux*, dont on a plus constamment fait usage depuis plusieurs années, & avec autant de succès. De tout temps on s'étoit aperçu que les remèdes chauds, & qui contenoient quelques parties propres à animer le mouvement de circulation, & à exciter les sueurs,

Étoient les secours les plus convenables pour combattre les douleurs vives, l'angoisse, l'anxiété, les syncopes convulsives, les gonflemens & les autres symptômes qui suivent la morsure de la Vipère; (*) c'est dans cette vue qu'on employa pendant long-temps la Thériaque, le Mitridat, l'Orviétan & plusieurs autres compositions alexipharmiques. Le préjugé faisoit préférer la Thériaque, parce que suivant l'expression de Paré, (**) *il y entre de la chair de Vipère, qui par sa similitude attire le venin, ainsi que le Magnès attire le fer, & l'Ambre le festu; & l'ayant attiré, les autres médicamens qui entrent dans sa composition, résolvent & consomment sa virulence & vénérosité.*

(***) Telle étoit dans le seizième siècle la doctrine des hommes les plus célèbres. Cette opinion a même duré plus d'un siècle après. On la retrouve dans Charas, (****) connu par ses travaux sur la Pharmacie & sur la Vipère, sur laquelle il fit beaucoup de recherches, dans lesquelles il prit à tâche de contredire les expériences du fameux Redi, sur le siège du venin de la Vipère: les expériences de ce dernier ne sont plus douteuses, surtout depuis celles qu'a rapportées

sur le même sujet le Docteur Mead, (****) & dont nous avons parlé dans notre premier volume. On s'est enfin désabusé de toutes ces opinions erronées: on a reconnu que tous les Alkalis volatils jouissoient du même avantage, & pouvoient dompter le venin de la Vipère, en augmentant la force systaltique affoiblie, & presque éteinte par l'introduction des molécules délétères de cette Liqueur jaune que répand ce reptile dans sa morsure. On a pensé en même temps qu'une Liqueur Alkaline urineuse à laquelle seroit jointe en une quantité un peu considérable, une substance tonique & propre à modérer les mouvemens convulsifs, on a pensé, dis-je, qu'une Liqueur de cette espèce rempliroit encore plus parfaitement les indications qui se présentent dans ceux qui ont été mordus par une Vipère. Ces qualités paroissent se trouver dans l'*Eau de Luce*, peut-être d'une façon plus complète que dans la plupart des Esprits ou des Sels volatils huileux. C'est ce qui engagea le célèbre M. Bernard de Jussieu à la mettre en usage pour secourir un de ses Elèves qui eut le malheur d'être mordu assez fortement par un de ces animaux dans le Cours d'une Herborisation. Cette mor-

(*) Voyez le premier volume de cet Ouvrage, *Mat. Médicale*, art. *Vipère*.

(**) *Œuvres d'Ambroise Paré*, liv. 21, chap. 13.

(***) Paré, au 22. Chapitre du même Livre, rapporte aussi l'accident qu'il éprouva lui-même par la morsure d'une Vipère, & dont il se préserva par le moyen de la Thériaque; mais il paroît que la morsure ne fut pas considérable, car les accidens qui la suivirent furent assez légers.

(****) *Pharmacopée Royale & Galénique & Chymique*, 1691, liv. 2, chap. 1.

(*****) Voyez Tentam. 1. de *Viperâ*, pag. 24.

sure fut suivie des accidens les plus pressans. (*) M. de Jussieu lui fit prendre six gouttes d'*Eau de Luce* dans un verre d'Eau, & fit baigner les plaies avec cette même Liqueur volatile huileuse. Quelques heures après les défaillances & les autres accidens continuant, il redonna au malade six autres gouttes d'*Eau de Luce* dans un verre de vin; le malade se trouva mieux. On dissipa le retour des accidens par de nouvelles doses du même Alkali volatil. La transpiration fut très-forte pendant la nuit: on lui fit continuer l'usage de l'*Eau de Luce*; mais on ne lui en donnoit plus que deux gouttes dans un verre de sa boisson. Pour remédier à l'enflure des mains, ainsi qu'à l'engourdissement & à la douleur, on fit des embrocations avec l'Huile d'Olive, dans laquelle on mêla une petite quantité de la même Liqueur Alkaline huileuse. L'effet en fut très-prompt, & le malade se trouva parfaitement guéri au bout de huit jours. Depuis que la guérison opérée par le savant Naturaliste que nous venons de citer, a été publiée, on s'est presque toujours servi de la même méthode dans les morsures de Vipères, & avec un succès aussi constant. On en trouve plusieurs observations répandues dans le *Journal de Médecine*. (**) On applique aussi avec succès l'*Eau de*

Luce & les autres Alkalis volatils sur les plaies faites par la morsure de quelques autres insectes dont l'aiguillon contient une Liqueur capable de causer une douleur assez aiguë, & un gonflement accompagné de rougeur vive & d'un prurit très-incommode: telles sont les Abeilles, les Guêpes, &c.

Sylvius de le Boë, Allemand de Nation, mais qui fut long-temps Médecin & Professeur à Leyde, où il parvint dans le dernier siècle à se faire la plus grande réputation, a été le Médecin qui a mis le plus en vogue les Sels volatils, Aromatiques huileux. Cet Esprit systématique qui avoit été un des premiers à imaginer qu'il se passoit un combat entre la bile de nature alkaline & le suc pancréatique qu'il faisoit acide, voyoit par-tout l'acide exalté, comme cause de maladies. Les observations qu'il avoit occasion de faire en grand nombre, parce qu'il étoit fort employé, lui servoient par le tour qu'il leur donnoit, à appuyer cette fausse & vaine théorie: car malheureusement pour les progrès de l'Art, il n'est que trop ordinaire de voir les observations qui en doivent faire la base, ne servir qu'à appuyer les opinions de toute espèce, même auprès de ceux qui veulent persuader qu'ils sont les plus éloignés de ce qu'ils appellent Esprit de système; tant il faut

(*) *Histoire de l'Académie des Sciences*, ann. 1747, pag. 54 & suiv.

(**) Voyez tom. 4, Mai 1765; & tom. 24, Mai 1766. Dans l'observation qui est rapportée en cet endroit, on s'est servi du Sel d'Angleterre, & on peut en effet employer également tous les Alkalis volatils, ou simples, ou huileux. Voyez encore le tom. 25, Septembre 1766.

de précautions pour bien voir & éviter les illusions auxquelles nous rendent si fréquemment sujets la négligence, la légèreté & l'amour propre. D'après le principe que Silvius de le Boë établissoit comme cause des maladies, il lui étoit facile d'en trouver le remède dans les substances d'une nature contraire, tels que les Alkalis, & surtout les Volatils urineux qui approchoient encore plus de la nature animale. Il leur joignoit des aromats qu'il croyoit à peu près de même espèce; mais par des raisons qu'il est facile de concevoir, il se réservoir le mystère de ces sortes de compositions. En effet, le prétendu secret de ce qu'on nomme *Sel volatil Aromatique huileux de Silvius*, a été longtemps, & est peut-être encore entre les mains de ses héritiers. (*) Ce n'est que par analogie qu'on donne dans les Dispensaires que nous venons de citer, un Sel ou plutôt un Esprit qui porte ce nom. Lorsqu'on réfléchira à la nature des compositions de cette espèce, on ne regrettera pas beaucoup d'ignorer la vraie composition du Sel volatil que préparoit Silvius. Les *Alkalis volatils huileux* rémédient à l'inertie & à l'atonie des solides: ils peuvent quelquefois rendre plus fluides les Liqueurs dont la consistance a pris un degré de ténacité qui les fait séjourner dans les couloirs destinés à les contenir; ils excitent aussi le mouvement retardé du fluide nerveux. Par ces

raisons on les emploie, soit intérieurement, soit à l'extérieur, en les faisant respirer aux malades atteints de syncopes, ou en les faisant entrer dans les baumes & les linimens dont on leur frotte le nez, les tempes, ou bien qu'on applique sur la région du cœur en forme d'Epithèmes. Quelques Médecins font un grand usage de ces substances dans les maladies hystériques, en les employant hors & pendant le Paroxysme; & c'est pour répondre en grande partie à cette vue, que la Pharmacopée que nous traduisons, a donné la formule qu'on a vue sous le titre d'*Esprit volatil fœtide*. Nous avons en même temps donné d'autres exemples par lesquels on voit qu'on peut allier de même à l'Alkali volatil d'autres substances huileuses qu'on met dans la même classe. Ces sortes de secours sont certainement utiles dans quelques-uns de ces cas, lorsque les accidens dépendent de l'atonie générale ou particulière des organes; ils fournissent au moins un moyen de remédier à ces états d'anéantissement si communs dans ces maladies, & redonnent aux malades la force vitale qui paroïssoit éteinte; mais il est beaucoup plus ordinaire que les maladies de cette espèce exigent des secours d'un autre genre: tous les remèdes volatils & incendiaires portent à la vérité un soulagement momentané, mais qui dure peu, & ne dispose que trop souvent à de nouveaux accidens,

(*) Voyez les Pharmacopées de Wirtemberg & de Berlin.

plus graves que les premiers, par l'irritation que l'abus de ces remèdes laisse nécessairement. (*) Nous ne parlons pas même de l'état de Pléthore qui se trouve souvent joint à ces incommodités, & qui est en même temps si contraire à des médicamens de cette nature. Les circonstances dans lesquelles ils sont indiqués, sont, comme nous le disions tout à l'heure, celles où toute l'habitude du corps indique cette laxité dans les fibres qui composent les organes, & dont il ne peut résulter que des mouvemens foibles & peu capables d'opérer la sanguification & les autres fonctions de l'économie animale; enfin cet état qu'on doit appeller le *chlorosis* proprement dit (car il y en a de plusieurs espèces) où la cachexie, lorsqu'elle ne reconnoît point d'autre cause. C'est alors que l'usage des matiaux, entremêlé de temps en temps des compositions du genre de celles dont nous parlons, peut être fort utile. C'est aussi dans ces cas qu'on peut employer avec utilité, mais toujours avec prudence, l'Esprit volatil fatide. On peut avec ces remèdes espérer de faire paroître les règles dans les circonstances que

nous venons d'exposer; autrement on ne fera qu'augmenter l'engorgement des vaisseaux de la matrice, & produire des effets totalement contraires à ceux qu'on s'étoit proposés. On fait entrer l'Esprit volatil fatide dans les potions, à la dose de gutt. xv. xx. ou xxx. suivant les proportions des eaux aromatiques qu'on emploie, & qu'on doit choisir autant qu'il se peut, d'une saveur capable de masquer celle de cet Esprit qui est désagréable & nauséabonde. Les doses des autres Esprits ou Sels volatils analogues, sont à peu près les mêmes; & on doit toujours se ressouvenir de la circonspection qu'exige l'usage des *Alkalis volatils huileux*. Les maladies dans lesquelles on a toujours fait un usage très étendu des *Alkalis volatils huileux*, & dans lesquelles ces substances paroissent d'abord le plus véritablement indiquées, sont celles dans lesquelles les fonctions les plus nécessaires à la vie, sont, ou totalement, ou en très-grande partie abolies. Telles sont l'*Apoplexie*, la *Léthargie*, la *Paralysie*, le *Cathare suffocant*, &c. De-là tant de Potions & de Baumes nommés *Apoplectiques*, dans lesquels

(*) Voyez ce que nous avons dit dans plusieurs endroits de cet Ouvrage, & surtout la note (1) de la page lxxxj du premier volume.

Dolens sæpe videt, dit le grand Boethave en traitant des accidens si communs aux jeunes personnes du sexe, *peffimum huic malo applicari remedium; mulierculæ enim, imo nonnulli medici, adhibent in hoc casu Sales volatiles Anglicanos, qui Spiritus subito movent: hæc pro momento quidem, juvare videntur, sed paulo post subsident illi motus & longe pejus se habent; aque malo eum successu, Cephalica ex Lavendulâ, Rosmarino, Rutâ hic exhibentur: optimum vero remedium est ut sensim humores detventur à cerebro, quod fit per pediluvia, &c. Prælec. Academ. de morbis Nervorum, Parag. de nimia flexilitate Arteriarum Pice-matris, pag. 130.*

on fait toujours entrer les Sels volatils huileux, & dont on trouve une si grande quantité de formules dans ces recueils de remèdes si bannaux & si commodes, souvent même dans de bons Auteurs. Il a été un temps où les *Gouttes d'Angleterre* étoient regardées comme le remède spécifique de toutes les maladies de la tête, & elles portent même encore, par cette raison, le nom vague de *Céphaliques*. On voit en effet assez souvent de bons effets des remèdes stimulans, parmi lesquels les volatils huileux tiennent un des premiers rangs, dans plusieurs cas de paralysies, dans les affections comateuses & apoplectiques; mais un Médecin éclairé & instruit ne perd jamais de vue les indications que nous avons présentées: souvent, faute de les saisir, & en suivant une routine aveugle, ou le préjugé vulgaire, on augmente le désordre en portant de l'irritation dans les organes d'un sujet, dont les accidens sont dûs à une pléthore vraie ou fausse: on rend l'engorgement plus dangereux, en déterminant un caractère inflammatoire; on donne souvent enfin une secousse trop vive à des parties trop foibles pour y résister, ainsi qu'à l'effort des liquides devenus trop tumultueux. C'est ce qu'observent les Praticiens qui ne

se laissent aller, ni aux préjugés trop universellement reçus, ni à un empyrisme dangereux pour lequel des noms vagues deviennent des choses réelles. Nous croyons ne pouvoir mieux finir les réflexions que nous venons de faire sur un abus qui n'est malheureusement que trop commun, qu'en rapportant le témoignage d'un Médecin sage & éclairé, & auquel plusieurs Ouvrages assurent déjà la réputation d'un Praticien qui possède toutes les parties de l'art de guérir. M. Tissot après avoir rapporté plusieurs observations faites pour convaincre des mauvais effets des stimulans de tout genre, qu'on emploie indistinctement dans toutes les espèces d'apoplexie & de Paralyse, finit par ces termes que nous croyons utile de citer.

Lethifer est enim, nec malignè exprobrandus mos ille qui excitantibus omnem Paralysem sanare conatur; dum intelligere nolunt causam impediti motus musculorum, esse plerumque vasorum plethoram: novi sæpissimè quidem adhiberi venæ sectionem; at mox, boni quasi pœnitentes, talia affatim ingerunt quæ cito delent, quidquid attulerat boni Phlebotomia. Illust. Aly. V. Haltero de Variolis, Apoplexia & Hydrope. S. A. D. Tissot M. D. Lausann.

